



AMÉNAGEMENT

RN82 < BALBIGNY

NEULISE > 2x2 voies

LES GRANDES LIGNES DE L'AMÉNAGEMENT DE LA RN82

UN PROJET STRATÉGIQUE POUR L'ÉTAT ET POUR LE TERRITOIRE LIGÉRIEN

L'aménagement à 2x2 voies de la RN82 entre Neulise et Balbigny s'inscrit dans un programme d'aménagement plus global de la liaison entre Cosne-sur-Loire (Nièvre) et Balbigny. Cet itinéraire relie les territoires traversés à Paris et à l'Europe du Nord et offre une alternative au passage par la vallée du Rhône (A6) pour le trafic de transit nord-sud. L'opération Neulise - Balbigny est la seconde du volet routier du CPER 2015-2020 de Rhône-Alpes, de part son volume financier. Ce projet est également une opération majeure pour le département de la Loire : il permettra de relier, par un itinéraire intégralement à 2x2 voies, Roanne à Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et, avec la future liaison A89-A6, Lyon.

UN CHANTIER D'ENVERGURE

Sur plus de 4,5 km, le tracé de la voie express s'inscrit dans un environnement vallonné et très riche en matière de faune et de flore. Six ouvrages d'art sont nécessaires pour compenser les dénivélés du terrain ou assurer la liaison avec les bourgs environnants. Parmi les autres caractéristiques distinctives de l'opération on peut signaler :

- > la construction de la nouvelle RN82 en parallèle de la route actuelle pour ne pas perturber la circulation,
- > l'aménagement de six bassins de traitement des eaux,
- > le raccordement à l'A89 au sud.

Le coût des travaux, financés par l'État, s'élève à 55 M€.

LA RÉDUCTION DES NUISANCES

Un des principaux buts poursuivis par cet aménagement est l'amélioration de la sécurité de ce tronçon. Un soin particulier est également apporté à la lutte contre le bruit, avec la construction de merlons et d'écrans acoustiques et la prise en charge de travaux d'isolation de façade.

L'État a également été très attentif aux solutions à mettre en place pour limiter les nuisances en phase chantier. Les accès spécifiques au chantier pour les entreprises sont réduits au strict minimum afin de limiter la circulation partagée avec les riverains.

De manière générale, l'État sera soucieux de perturber le moins possible la vie locale et sera à l'écoute des difficultés qui pourront être remontées *via* les agents sur place (installations au sud du chantier, au lieu-dit La Moissonnière) ou *via* les maires.

LES CHIFFRES-CLÉS

4,5 km de travaux

6 ouvrages d'art

55 millions € de travaux financés par l'État



